

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Règlement de consultation

1. OBJET DU MARCHÉ

1.1 Nature du marché : Marché public de travaux
 Marché à procédure adaptée
 Lot unique

1.2 Pouvoir adjudicateur :

M. François Mary, Maire
Mairie de Chiché
Place Saint-Martin
79350 Chiché

1.3 Objet :

Fourniture et la pose d'une installation photovoltaïque sur le théâtre de la commune de Chiché.

1.4 Délais :

Délai de réalisation des travaux envisagé : 30 novembre 2020

2. REMISE DE L'OFFRE

2.1 Dossier de consultation :

Le dossier de consultation concerne le marché pour :

La fourniture et la pose d'une installation photovoltaïque sur le théâtre de la commune de Chiché.

Le dossier de consultation est disponible sur demande par courrier ou par mail à :

M. François Mary, Maire
Mairie de Chiché
Place Saint-Martin
79350 Chiché
mairie-de-chiche@wanadoo.fr

Le dossier de consultation est disponible en version électronique sur :

www.copycolor.fr

Le dossier est composé :

- Du présent règlement de consultation
- Du CCP
- De l'acte d'engagement et de ses annexes

2.2 Visite préalable du site :

Une visite de site est obligatoire. Un certificat de visite remis par la Mairie devra être joint à la réponse. Les visites seront organisées à des dates fixées par la Mairie. Les coordonnées de la personne à contacter pour s'inscrire sont explicitées au paragraphe 4 du règlement de consultation.

2.3 Constitution de l'offre :

L'entreprise joindra impérativement à l'acte d'engagement, les documents suivants :

- DPGF renseigné et devis détaillé
- Un récapitulatif technique signé

- Une attestation de visite de site
- Un certificat de qualification RGE de l'année en cours pour la pose d'installations photovoltaïques de puissance équivalente (QualiPV, Qualibat (5911) ou Qualifelec)
- Un certificat **d'assurance décennale couvrant les risques sur le matériel photovoltaïque proposé et les activités liées au marché**
- Un certificat de qualification au retrait ou encapsulage de MCA non friables présentant des risques particuliers
- Un mémoire technique comprenant au minimum :
 - Fiche technique des modules
 - Fiche technique des onduleurs
 - Fiche technique du système d'intégration et de fixation
 - Fiche technique des équipements électriques de protection
 - Fiche technique des connecteurs utilisés en partie courant continu
 - Fiche technique du système de suivi proposé
 - Le plan de calepinage des modules
 - Le dimensionnement proposé
 - Une simulation de production à l'aide des logiciels PV Syst, Archelios ou équivalent
 - Note de calcul pour les chutes de tension
 - Planning prévisionnel des travaux
 - Simulation d'implantation
 - Un mémoire technique détaillant la méthode et les moyens mis en œuvre pour le désamiantage
- Les documents DC1 et DC2 complétés, disponible sur www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm

2.4 Remise des offres :

Date limite de réception des offres : le **9 août 2020 à 17h00**

Par voie électronique sur www.copycolor.fr

Délai pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 100 jours à compter de la date limite de remise des offres. Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

2. 3. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est établie selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

La somme de la note obtenue pour chaque critère déterminera la note de chaque bâtiment.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Critère n°1 : Valeur environnementale (20 points)
- Critère n°2 : Valeur technique (35 points)
- Critère n°3 : Rentabilité (45 points)

Les conditions de notation de chaque critère sont définies ci-dessous :

- Critère n°1 - Valeur Environnementale – Emission de CO₂ du module et de la cellule: 20 points

E₁ = Emission de CO₂ du pays de fabrication du module : 10 points

E₂ = Emission de CO₂ du pays de fabrication de la cellule : 10 points

La note sera donnée en fonction de la valeur de E₁ et de E₂ en gCO₂/kWh :

Valeur de E ₁ ou de E ₂	Note attribuée en fonction de E ₁	Note attribuée en fonction de E ₂
De 0 à 300	10 points	10 points
De 301 à 500	7 points	7 points
De 501 à 600	5 points	5 point

De 601 à 700	2 points	2 points
>700 ou non justifié	1 point	1 point

En cas de proposition de modules différents selon les installations, la note est pondérée en fonction des puissances proposées sur chacune des installations.

Le maître d'ouvrage se garde la possibilité de modifier ou affiner cette notation en cas de proposition de technologie ou de process de fabrication plus exemplaires au niveau environnemental.

Les valeurs des émissions de CO2 sont disponibles sur le site de l'AIE : <http://www.iea.org/co2highlights/co2highlights.pdf> aux pages 110 à 112 et représente le taux d'émission de gaz à effet de serre moyen de la production d'électricité du pays concerné. (Average 09-11) disponibles en annexe.

Critère n°2 Valeur technique : 35 points

Détails et cohérence de la proposition

Garanties supplémentaires (par rapport au cahier des charges)

Qualité de la proposition de câblage et calepinage des modules.

Niveau de certification du matériel (avis technique, pass innovation, enquête technique nouvelle)

Niveau de performance de la solution proposée (rendement européen onduleur, Tolérance de puissance crête du module, coefficient de température du module, maximisation de la puissance, effort de productivité en kWh/kWc installé)

Appréhension des enjeux et contraintes du projet (Qualité du dimensionnement, optimisation des cheminements, planning, facilité d'accès et de maintenance des équipements)

Méthodologie de travail

Compétences de l'équipe dédiée, son organisation et les moyens techniques à disposition

Critère n°3 – Prix (en €/Wc) : 45 points

Le calcul de la note se fera selon la formule suivante :

Note4 = 45* Prix au Wc de la proposition la plus basse / Prix au Wc de l'offre

4. INTERLOCUTEURS

Renseignements administratifs :

Mme Isabelle Rambault,
Secrétaire de mairie
Mairie de Chiché
 Place Saint-Martin
 79350 Chiché
 05 49 72 40 35
 mairie-de-chiche@wanadoo.fr

Visite de site :

M. Gilles Renaudet
Adjoint au Maire
Mairie de Chiché
 Place Saint-Martin
 79350 Chiché
 05 49 72 40 35
 mairie-de-chiche@wanadoo.fr

Renseignements techniques :

M. Edouard Chesnel
Assistance à maîtrise d'ouvrage
CRER
 8 rue Jacques Cartier – ZA de Baussais
 79260 La Crèche
 05 49 08 24 24
 edouard.chesnel@crer.info